

**ASSEMBLÉE NATIONALE**28 novembre 2020

---

ADOPTION - (N° 3590)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 420

présenté par

M. Brindeau, Mme Auconie, M. Guy Bricout, Mme Descamps, M. Lagarde, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, Mme Sanquer, Mme Six, Mme Thill et M. Warsmann

-----

**ARTICLE 12**

Après le mot :

« État »,

supprimer la fin de la première phrase de l'alinéa 6.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose qu'un bilan médico-psycho-social soit effectué pour tous les pupilles de l'Etat et pas uniquement pour ceux devant faire l'objet d'un projet d'adoption à plus ou moins long terme.